

Paris, le 18 juin 2015

DECLARATION

SIX MOIS AVANT LA COP 21, TROIS ACTEURS MAJEURS FRANCAIS DU TRANSPORT AERIEN S'ENGAGENT

Préambule :

Aéroports de Paris, Air France-KLM et le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS), trois acteurs majeurs français du transport aérien, réaffirment par la signature de cette déclaration, leur volonté partagée de maintenir et de renforcer leurs implications, sur le long terme, dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Les changements climatiques vont marquer incontestablement l'histoire de notre planète et le dernier rapport¹ du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) confirme l'extrême probabilité de l'influence des activités humaines comme cause de l'élévation des températures moyennes à l'échelle du globe.

En reliant les hommes, les économies et les cultures, le transport aérien est un moteur crucial de la croissance socio-économique mondiale. Bien que le secteur aérien soit à l'origine de 2% des émissions de CO₂ de provenance humaine, il a été le premier à s'engager sur la voie d'une croissance durable, fondée sur un partenariat entre tous les acteurs et les pouvoirs publics.

En 2010 et 2013, l'Assemblée des 191 Etats de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) a adopté les grandes lignes d'une politique qui permettra au transport aérien international de contribuer à la lutte contre les changements climatiques, avec notamment :

- un objectif de stabilisation des émissions mondiales de l'aviation à partir de 2020, dans le contexte d'une croissance du trafic annuelle prévisionnelle de près de 5% (croissance « neutre en carbone »)
- l'élaboration d'un régime mondial de mesures basées sur le marché visant à limiter les émissions de CO₂, qui sera présenté à la 39^e Assemblée de l'OACI en septembre 2016.

Pour aller plus loin, les compagnies aériennes, les aéroports ainsi que l'industrie manufacturière, membres de l'organisation internationale ATAG (Air Transport Action Group), ont proposé des objectifs de long terme encore plus ambitieux avec une réduction de 50% des émissions CO₂ en 2050 (par rapport à 2005).

¹ 5^e rapport du GIEC, novembre 2014

Ces objectifs reposent sur des progrès technologiques, l'utilisation de carburants alternatifs durables, l'amélioration des performances au niveau des opérations aériennes, des infrastructures aéroportuaires et de la navigation aérienne, et la mise en œuvre de mesures de marché au niveau mondial. La communauté du transport aérien indique ainsi la voie à suivre pour être en cohérence avec les recommandations du GIEC.

Aéroports de Paris, Air France-KLM et le GIFAS prennent part à cette réflexion et à ces avancées. Engagés de longue date dans le développement durable et la lutte contre les changements climatiques, ils travaillent à limiter leur empreinte environnementale par la recherche d'améliorations constantes et par l'innovation. Réunis au sein du Conseil de la Recherche Aéronautique Civile (CORAC), en partenariat avec les services de l'Etat (Direction Générale de l'Aviation Civile, ministères concernés), l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (Onera), la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM), l'Union des Aéroports Français (UAF), l'Association Aéronautique et Astronautique de France (3AF), les signataires de cette déclaration sont engagés ensemble dans la définition et la mise en œuvre des grands axes de recherche et de technologie qui préparent un transport aérien durable.

La France qui accueillera en décembre 2015 la 21^e Conférence des Parties (Paris Climat 2015 ou COP21) sous l'égide des Nations Unies, est engagée depuis la première heure dans la lutte contre le dérèglement climatique. L'objectif de cette conférence sur le Climat est d'aboutir à un accord juridique le plus engageant et contraignant possible pour tous les pays signataires, comprenant la mise en place de mesures pour contenir la hausse des températures à 2°C en 2100. L'enjeu est également de contribuer à l'évolution progressive de l'économie mondiale par l'adoption d'un modèle économique bas carbone tout aussi compétitif, porteur d'innovation, de croissance et d'emplois.

Pour le cas spécifique du transport aérien international, la responsabilité de limiter ou réduire les émissions de gaz à effet de serre relève de l'OACI. Attendu pour fin 2016, le dispositif mondial basé sur le marché qui entrerait en vigueur en 2020, garantissant un traitement équitable entre opérateurs, doit permettre d'atteindre l'objectif d'une croissance neutre en carbone à compter de 2020.

A six mois de ce rendez-vous des Etats en France et à 15 mois de la 39^e Assemblée de l'OACI, Aéroports de Paris, Air France-KLM et le GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales), trois acteurs majeurs français du transport aérien réaffirment, par la signature de cette déclaration, leur volonté partagée de maintenir et de renforcer sur le long terme leurs implications dans la lutte contre le dérèglement climatique.

1. Aéroports de Paris s'engage à :

- ↳ Diminuer les émissions de CO₂ de ses infrastructures aéroportuaires par passager de 50% entre 2009 et 2020², tout en développant le trafic
- ↳ Améliorer sa performance énergétique de 1,5% par an sur la période 2016-2020³, ce qui représentera une réduction d'environ 15% entre 2009 et 2020
- ↳ Etablir la part d'énergies renouvelables dans la consommation finale de ses aéroports à 15% en 2020⁴

2. Air France – KLM s'engage à :

- ↳ Réduire les émissions de CO₂ de ses opérations aériennes de 20% d'ici 2020 par rapport à 2011, exprimées en grammes de CO₂/passager/km
- ↳ Améliorer de 20% la performance énergétique de ses installations fixes d'ici 2020 par rapport à 2011, exprimée en eq. kWh/m²
- ↳ Mobiliser tous les acteurs pour promouvoir la création d'une filière de biocarburants pour l'aviation en France et aux Pays-Bas

3. Les industriels du GIFAS s'engagent à :

- ↳ Poursuivre l'effort de recherche partenariale du CORAC pour faire converger toutes les innovations technologiques afin que les nouveaux appareils réalisent une réduction de 50% des émissions de CO₂ en 2020 et de 75% en 2050 (référence année 2000)
- ↳ Soutenir l'objectif de la Commission Européenne d'une production de 2 millions de tonnes de biocarburants aéronautiques en 2020, grâce à des actions d'accompagnement et de validation de la chaîne de mise en œuvre
- ↳ Poursuivre la réduction de l'empreinte carbone de leurs sites et de leurs activités industrielles à chaque étape du cycle de vie, en associant l'ensemble de la filière

Conscients que la lutte contre le dérèglement climatique est l'affaire de chacun, les pays comme les entreprises doivent innover sur les questions environnementales pour contribuer à atteindre les objectifs. C'est pourquoi :

² Emissions des périmètres ACA 1&2 (directes et indirectes) / PAX (prévisions de trafic 2020 : 107,7 millions de Passagers – source CRE3)

³ Consommation d'énergie de tout ADP hors externes/m² de bâtiment, en MWh Ep/m² SHON Hors externes : bornes de recharge pour véhicules, prises 400 Hz, PC125A, chargeurs engins pistes dans la mesure du possible en fonction des comptages existants

⁴ Production d'énergies renouvelables sur les 3 principales plateformes parisiennes + achat de chaleur renouvelable / consommation d'énergie finale interne

« Je m'engage à mobiliser l'ensemble des collaborateurs du Groupe Aéroports de Paris pour faire de la lutte contre le réchauffement climatique un objectif au cœur de notre stratégie. Je suis convaincu que le respect de l'environnement est un moteur de développement et de compétitivité. Le Groupe rend compte annuellement de ses engagements en toute transparence. »

Augustin de Romanet, Président-directeur général
Aéroports de Paris

« Je m'engage à proposer à chacun de nos clients un voyage attentionné, innovant et responsable. L'ensemble des équipes d'Air France et de KLM sont engagées de longue date à développer notre activité de façon durable et respectueuse de l'environnement. C'est un axe majeur que nous souhaitons poursuivre dans le cadre de notre plan stratégique Perform 2020. »

Alexandre de Juniac, Président-directeur général
Air France - KLM

« Je m'engage au nom de tous les industriels du GIFAS à poursuivre la mobilisation forte de tous les acteurs contre le réchauffement climatique et à amplifier nos efforts de recherche et développement vers l'amélioration de la performance environnementale de nos produits. »

Marwan Lahoud, Président
Groupement des Industries Françaises de l'Aéronautiques et Spatiales (GIFAS)